

Séance du 8 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Gilles CHAPOTON, Maire de DRACHÉ.

Etaient présents : MM. CHAPOTON G. COUQUILLOU L. DOUET M. DOURY R. GRANGE F. GUERREIRO S. VERNEAU F Mmes. PINEAU L. RAGUIN N. IHUEL G. SASSIER F. et GUESDON S.

Absents excusés : Mme DUVAL J., MM BRION F-X. (**donne pouvoir à M CHAPOTON G.**) et FUSALBA T.
Mme Sabine GUESDON est élue secrétaire.

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du trois juin deux mil vingt-quatre. Le Conseil Municipal accepte l'ordre du jour à l'unanimité.

FINANCES COMMUNALES

• Choix de l'entreprise pour la mise en place de chicanes, rue de la Mairie et rue Jean Michau

Monsieur le Maire informe les élus que le Conseil Départemental a répondu favorablement en octroyant une subvention au titre des amendes de police d'un montant de 3 536,50 € pour l'installation des chicanes, rue de la Mairie et rue Jean Michau. Monsieur le Maire présente les devis correspondant à ces travaux, comme suit :

| Entreprise | Montant estimatif en € | |
|------------|------------------------|----------|
| | HT | TTC |
| Simon BTP | 4 437,96 | 5 325,55 |
| CMATP SAS | 4 346,00 | 5 215,20 |
| AVTP | 4 769,00 | 5 722,80 |

S'ajoutera l'acquisition des panneaux signalétiques nécessaires qui s'élèvent à 800,71 € HT soit 960,85 € TTC (devis AXIMUM Industrie de CHAMBOURG/INDRE). La dépense totale s'élève à 5 238,67 € HT soit 6 286,40 € TTC. Ces panneaux seront installés par les agents communaux. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** de retenir la société Simon BTP pour l'installation de chicanes rue de la Mairie et rue Jean Michau pour un montant estimatif de 4 437,96 € HT soit 5 325,55 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES **AFFAIRES GÉNÉRALES**

• Enquête INSEE

Monsieur le Maire indique que l'INSEE réalise de juillet 2024 à mars 2025, une enquête statistique sur les conditions de travail et risques psychosociaux. Monsieur Romain CHASLES se rendra au domicile des personnes sélectionnées muni d'une carte officielle.

BÂTIMENTS PUBLICS

• Logement Abbé Péan

Monsieur le Maire informe les élus que notre locataire, M Yohann DAVID a déposé son préavis pour quitter le logement communal, sis 3, place de l'Abbé Péan, appartement 2, à compter du 31 juillet 2024. Un état des lieux sera effectué. Selon l'état du logement, des travaux seront à prévoir avant de relouer.

AFFAIRES SCOLAIRES

• Conseil d'Ecole

Monsieur Loïc COUQUILLOU, adjoint délégué, informe les élus que le conseil d'école a eu lieu le jeudi 20 juin 2024 à SEPMES et signale une légère hausse des effectifs, 130 élèves sont inscrits au RPI Esves & Manse pour la rentrée scolaire 2024/2025. A l'école Yvan Pommaux, il est prévu une classe CE2/CM1 de 28 élèves et une classe CM1/CM2 de 27 élèves, soit un total de 55 élèves. La fresque sous le préau étant devenue très abîmée, la directrice d'école, Madame Solène BATTIAU demande s'il est possible de repeindre le mur du fond du préau pour y envisager un nouveau projet.

ENVIRONNEMENT

1) Centrale photovoltaïque

Monsieur le Maire informe les élus que le vendredi 29 juin 2024, M Nathan BONVALLET de la société EREA INGENIERIE est venu déposer le dossier de demande de permis de construire pour leur second projet qui consiste à l'installation d'une centrale photovoltaïque à Terre de la Cure, se situant près de leur première installation.

2) Déchets ménagers

Monsieur François VERNEAU indique que dans le lieudit la Rérais, certains administrés déposent leurs sacs d'ordures ménagères à des emplacements non appropriés et sont déchiquetés par les animaux errants. Un rappel devra être fait auprès des administrés concernés afin de préconiser l'acquisition de containers.

3) Maisons Fleuries

Madame Nadine RAGUIN sollicite l'ensemble des élus afin de faire le tour de la commune pour le concours des Maisons Fleuries. Elle propose de se retrouver pour la visite le jeudi 11 juillet 2024 à 18h30.

- VOIRIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que c'est la société VERNAT TP qui est attributaire du groupement de commandes LST pour le programme de travaux de voirie et que le montant des travaux pour notre commune s'élève à 20 110,00 € HT soit 24 132,00 €. Aussi, il précise que l'entreprise VERNAT TP réalisera un point régulier avec le maître d'œuvre. Les reprofilages en enrobé ont déjà été effectués et les enduits bicouches sont normalement prévus à partir du lundi 26 août 2024.

- PERSONNEL COMMUNAL

Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés du lundi 15 juillet 2024 au samedi 3 août 2024 et l'Agence Postale Communale du lundi 27 juillet au samedi 3 août 2024, le samedi 31 août et du samedi 7 au samedi 14 septembre 2024.

MANIFESTATIONS

1) Stage chorale

Depuis le lundi 8 juillet 2024 et jusqu'au vendredi 19 juillet 2024, se déroule dans la salle socioculturelle un stage chorale animé par Madame Hélène VERDI, cheffe de chœur de l'association de BOURNAN « Tous en chœur pour le Patrimoine ». Un concert aura lieu le samedi 19 octobre 2024.

2) Fête du 14 juillet

Monsieur Gilles CHAPOTON invite les élus à participer à la journée républicaine organisée par le Comité des Fêtes. Aussi, il sollicite les élus pour aider à la mise en place de cette manifestation. L'apéritif républicain est offert par la Municipalité.

3) Chema de Los Santos

Monsieur le Maire invite les élus au concert organisé dans la salle socioculturelle le samedi 20 juillet 2024 à 20h30, au bénéfice des Restos du Cœur de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE par Chema de Los Santos durant lequel l'APE Esves & Manse tiendra la buvette.

4) Forum des associations et brocante de l'ACCA

Monsieur François VERNEAU indique qu'à l'occasion du vide grenier de l'ACCA, organisé le dimanche 1^{er} septembre 2024, une place sera réservée pour le forum des associations mais aussi pour les artisans et commerçants qui souhaitent exposer. Une randonnée semi-nocturne suivi d'un repas moules/frites sont programmés le samedi 31 août 2024.

AFFAIRES GÉNÉRALES

M Michel CHAMAURET, correspondant local de la Nouvelle République, a quitté son poste. Dorénavant, en attente d'un successeur, la commune n'a plus de correspondant attribué.

La séance est levée à 19H35.